

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MANTES-LA-JOLIE

Réunion du 12 juillet 2021

**PROJET D'INSTALLATION DE TABLES TEQBALL - DEMANDE DE
SUBVENTION À LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le cadre des projets de rénovation et de redynamisation de ses différents quartiers, la Ville de Mantes-la-Jolie poursuit la mise en œuvre d'une politique d'aménagement durable afin de permettre aux habitants et usagers de s'épanouir dans un territoire rénové, attractif et dynamique, pour un développement solidaire et respectueux de l'environnement.

Dans cet objectif, plusieurs espaces dédiés aux loisirs, vecteur de cohésion et de lien social, ont été aménagés ces dernières années afin d'améliorer le cadre de vie, la santé et le bien-être des Mantais, à l'image des terrains de Basketball et structure fitness installés ces derniers mois à proximité du stade nautique international d'aviron.

Ces aménagements représentent une large réussite au regard de leur utilisation au quotidien par les habitants et ce, dans un contexte sanitaire particulièrement favorable aux activités de plein air. En effet, la pratique d'une activité physique et sportive en extérieur se développe de plus en plus, quelque-soit l'âge et le niveau des pratiquants (débutants ou confirmés), dans un objectif de santé et de bien-être.

Aussi, afin de compléter l'offre sportive existante du territoire communal (structures municipales et en accès libre), de répondre aux demandes croissantes de nouvelles pratiques sportives émergentes et de moderniser l'offre de détente et de loisirs, la Ville de Mantes-la-Jolie souhaite installer de nouveaux équipements permettant de pratiquer du sport de manière autonome. Des tables de Teqball (sorte de tables de tennis de table incurvées permettant de pratiquer une nouvelle activité dérivée du tennis ballon) seront implantées sur plusieurs sites communaux très fréquentés : près des nouveaux

terrains de Basketball et structure fitness, des lacs de Gassicourt et des Pêcheurs, sur l'île aux Dames et dans l'enceinte du stade Jean-Paul David. En fonction de la réussite de ces aménagements et de leurs utilisations, de nouvelles tables pourraient être installées sur d'autres espaces communaux.

Le Conseil Régional d'Ile-de-France a validé, par délibération du 20 septembre 2018, un Plan sport Oxygène constituant le troisième volet de la nouvelle politique sportive de la Région. Dans ce cadre, un dispositif de « Soutien à l'acquisition de matériels et/ou d'équipements sportifs contribuant au bien-être et à la santé du pratiquant » permet d'apporter une subvention de l'ordre de 30% maximum des dépenses éligibles (montant des travaux plafonné à 100 000 euros HT par opération).

Aussi, l'aide financière de la Région Ile-de-France pour l'acquisition et l'installation de six (6) tables de Teqball sur le territoire communal de Mantes-la-Jolie permettrait de contribuer à sa réalisation selon le plan de financement suivant :

Intitulé	Coût estimatif de l'opération (€ HT)	Coût estimatif de l'opération (€ TTC)	Subvention sollicitée Région Ile-de-France (€)	Subvention sollicitée Région Ile-de-France (%)	Part communale (€ HT)	Part communale (% HT)	Part communale (€ TTC)
Installation de 6 tables de teqball	20 578 €	24 693 €	6 173 €	30%	14 404 €	70%	18 520 €
TOTAL	20 578 €	24 693 €	6 173 €	30%	14 404 €	70%	18 520 €

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France une subvention de 6 173 euros, au titre du dispositif de « soutien à l'acquisition de matériels et/ou d'équipements sportifs contribuant au bien-être et à la santé du pratiquant », afin de réaliser le projet d'acquisition et d'installation de six (6) tables de Teqball sur le territoire communal de Mantes-la-Jolie.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° CR 2018-038 du 20 septembre 2018 du Conseil Régional d'Ile-de-France validant le Plan sport Oxygène : troisième volet de la nouvelle politique sportive de la Région Ile-de-France, et approbation du règlement d'intervention du dispositif régional de « Soutien à l'acquisition de matériels et/ou d'équipements sportifs contribuant au bien-être et à la santé du pratiquant »,

Considérant le souhait de la Ville de Mantes-la-Jolie d'acquérir et d'installer six (6) tables de Teqball sur le territoire communal de Mantes-la-Jolie afin de compléter l'offre sportive et ainsi permettre la pratique de disciplines nouvelles et émergentes,

Considérant le dispositif du Conseil Régional d'Ile-de-France permettant un soutien financier aux collectivités territoriales pour l'acquisition de matériels et/ou d'équipements sportifs contribuant au bien-être et à la santé du pratiquant,

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la réalisation du projet d'acquisition et d'installation de six (6) tables de Teqball sur le territoire communal de Mantes-la-Jolie,

- **d'autoriser** le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France, à hauteur de 6 173 euros, au titre du dispositif de « soutien à l'acquisition de matériels et/ou d'équipements sportifs contribuant au bien-être et à la santé du pratiquant », afin de contribuer à la réalisation de ce projet,

- **d'autoriser** le Maire à signer tous les documents contractuels y afférents.

Le Maire

Raphaël COGNET